

les journaux ont appelé leur attention sur l'état de choses qui existe ; les résolutions adoptées par les associations d'agriculteurs et de maraîchers leur ont été remises ; la Chambre a entendu des discours et s'est divisée sur cette question ; enfin, le gouvernement a appris de toutes manières qu'un groupe considérable de la population de ce pays était en faveur d'un remaniement du tarif suffisant pour protéger la classe agricole du Canada qui contribue largement au revenu et qui méritent les plus grands égards de la part de l'honorable premier ministre et ses collègues.

**Sir WILFRID LAURIER :** Le gouvernement n'a certainement pas lieu de se plaindre de la manière dont mon honorable ami (M. Blain) a appelé l'attention de la Chambre sur ce sujet. La question n'est pas nouvelle et depuis longtemps nous savons à quel point elle intéresse l'honorable député. S'il n'avait pas d'autre dessein que de mettre le gouvernement en garde, j'avoue qu'il a pleinement rempli sa tâche. Il n'ignore pas que le ministre des Finances fera son exposé budgétaire mardi prochain ; aussi ne serait-il pas surpris d'apprendre que le ministère ne peut pas adopter sa motion à l'heure qu'il est.

Ainsi que l'a dit l'honorable député, le gouvernement a mis cette question à l'étude. Elle lui avait été signalée plus d'une fois. Mais, je le répète, mardi prochain, mon collègue fera son exposé financier et nous connaissons alors la politique ministérielle. L'honorable député ne sera donc pas surpris d'apprendre que le gouvernement ne juge pas à propos d'adopter son projet de résolution.

**M. F. D. MONK (Jacques-Cartier) :** Mon honorable ami, le représentant de Peel (M. Blain) a fait une étude tellement approfondie du sujet que, si je désire faire quelques réflexions, c'est uniquement parce que la population du comté que je représente et d'autres districts électoraux situés dans les environs de Montréal porte un vif intérêt à la question que l'honorable député a mise sur le tapis. Je ne reviendrai pas sur les calculs si soigneusement préparés par mon honorable ami ; on trouve ces renseignements dans les rapports que le gouvernement dépose de temps à autre sur le bureau de la Chambre. Cependant, je puis dire que, pendant que l'honorable député citait ces chiffres, j'en vérifiais l'exactitude, et que je les ai trouvés rigoureusement exacts. Un simple coup d'œil jeté sur ces rapports entraîne inévitablement la conclusion que l'importation des produits maraîchers des Etats-Unis, qui date de quelque temps avant 1896, s'est accrue graduellement depuis cette année-là. Elle augmente rapidement, et ses effets se sont vivement fait sentir dans les centres importants du Canada, à Toronto et à Montréal par exemple, notamment du mois de janvier au mois de juillet de chaque année. C'est ce qui ressort clairement des derniers relevés dont j'ai demandé le dépôt dès les premiers

M. BLAIN.

jours de la session. Les Américains sont rois et maîtres sur nos marchés pendant les mois de l'année où nos maraîchers pourraient retirer les recettes les plus fructueuses.

Pendant les mois de mars, avril, mai et juin, les maraîchers des Etats-Unis font leur récolte. Ils expédient leurs produits au Canada ; lorsque la saison est plus avancée et que nos maraîchers sont prêts à vendre leurs produits, ils ne peuvent pas les vendre aux Etats-Unis à cause des droits élevés. Des données recueillies avec soin établissent que nous exportons aux Etats-Unis des produits maraîchers et agricoles représentant une valeur de dix cents par tête de la population canadienne et que nous importons de ce pays de ces mêmes produits jusqu'à concurrence de \$2.90 valant par tête.

Le premier ministre m'a surpris et m'a fait rire quand il a dit qu'il ne pouvait pas accepter la résolution, parce que le ministre des Finances n'avait pas encore fait son exposé budgétaire. En effet, je me rappelle que, dans une autre circonstance, lorsque mon honorable ami (M. Léonard) a proposé une motion semblable après le discours sur le budget, l'honorable premier ministre lui a reproché de n'avoir pas présenté son projet de résolution avant l'exposé financier.

J'imagine qu'il ne servirait de rien de reprocher au premier ministre son manque de logique. Le fait est que ni lui, ni ses collègues, ni son parti n'ont tenu compte des urgentes sollicitations que leur ont adressées depuis dix ans les maraîchers du Canada. Ceux-ci se sont formés en association afin de donner plus de poids à leurs représentations ; ils ont adressé au gouvernement des requêtes qui, bien qu'elles ne fussent pas confidentielles, n'en méritaient pas moins d'être bien accueillies ; ils ont envoyé d'Ontario et de Québec des délégués auprès des ministres ; mais le gouvernement a fait la sourde oreille. Je me rappelle, M. l'Orateur, (M. Campbell), que vous avez vous-même conduit une nombreuse députation de maraîchers auprès des ministres et que vous paraissiez approuver entièrement les sentiments de ceux que vous accompagniez. C'est par une moquerie du sort, je n'en doute pas, que vous présidez ce soir à nos délibérations, ce qui vous empêche de parler et de voter en faveur de cette motion comme vous le feriez assurément.

Je ferai respectueusement observer au premier ministre que les produits de l'exploitation maraîchère ne sont protégés que par un droit de deux pour cent, tandis que les autres industries jouissent d'une protection beaucoup plus grande. Les maraîchers paient des droits de 25 à 35 pour 100 sur tout ce qu'ils consomment, mais leur propre industrie n'est aucunement protégée. Ce n'est pas en faveur de minces intérêts que nous élevons aujourd'hui la voix. Nous nous sommes occupés de recueillir des données statistiques dans le comté de Jacques-Cartier, et nous avons constaté qu'on a placé un